

ENTRE :

(nom)

appellant,

et

SA MAJESTÉ LA REINE,

intimée.

### AVIS D'APPEL

- a) Dans le cas d'un particulier, indiquer son adresse complète et dans le cas d'une personne morale, indiquer l'adresse complète de son établissement principal dans la province où l'appel est interjeté;
- b) Indiquer la ou les cotisations visées par l'appel : inclure la date de chaque cotisation et, si l'appel est interjeté en vertu de la *Loi de l'imposition*, inclure l'année ou les années d'imposition ou, si l'appel est interjeté en vertu de la *Loi sur l'accise*, de la *Loi sur le droit de consommation*, de la *Loi sur le droit de la cession de la propriété*, de la *Loi de 2001 sur l'accise* ou de la *Loi de 2006 sur le droit de consommation*, inclure la période s'y rapportant;
- c) Énumérer les faits pertinents qui servent de fondement à l'appel;
- d) Préciser les points en litige;
- e) Mentionner les dispositions législatives sur lesquelles l'appel est fondé;
- f) Énoncer les motifs sur lesquels l'appelant entend se fonder;
- g) Indiquer les conclusions recherchées;
- h) Indiquer la date de l'avis.

---

Signature

Adresse aux fins de signification, numéro de téléphone, numéro de télécopieur et adresse de courrier électronique, le cas échéant, de l'avocat de l'appelant ou, le numéro de téléphone, le numéro de télécopieur et l'adresse de courrier électronique de l'appelant qui agit en son propre nom.